

FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

Contrat effectué par :

N° de contrat :

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

1- COORDONNEES DE L'ABONNE

M. ☐

Mme ☐

Mlle ☐

Né(e) le :

NOM

PRENOM

Adresse

Tél

Courriel

2- PIECES A FOURNIR AU JOUR DE L'INSCRIPTION

- Formulaire d'abonnement dûment daté et signé ;
- Une photo d'identité ;
- Un justificatif de domicile (pour les résidents) ;
- Un RIB ;
- Un exemplaire des conditions générales de vente est remis à l'abonné (cf. verso).

3- TARIFS

Je m'abonne à la formule :

PASS Aquatique pour un montant de :

☐ 18.90€ TTC1 (Résident) ou ☐ 23.50€ TTC1 (Extérieur) par mois

☐ 16.30€ TTC1 (Réduit Résident) ou ☐ 20.30€ TTC1 (Réduit Extérieur) par mois

☐ 15.00€ TTC1 (étudiant Résident) ou ☐ 18.70€ TTC1 (étudiant Extérieur) par mois

Ce PASS comprend l'accès illimité à l'espace piscine uniquement pendant les heures d'ouverture au public dans la limite des places disponibles.

PASS PERFORMANCE pour un montant ☐ 52 € TTC1 (Résident) ou ☐ 65€ TTC1 (Extérieur) par mois

Ce PASS comprend l'accès illimité à l'espace piscine, à l'espace bien être et au cours aqua basic en illimité pendant les ouvertures spécifiques à ces activités ou pendant les ouvertures au public dans des espaces réservés dans la limite des places disponibles.

PASS PLENITUDE pour un montant de ☐ 63.70€ TTC1 (Résident) ou ☐ 79.70€ TTC1 (Extérieur) par mois

Ce PASS comprend l'accès illimité à l'espace piscine, à l'espace bien être, au cours aqua basic en illimité ainsi qu'à deux cours aqua 'premium pendant les ouvertures spécifiques à ces activités ou pendant les ouvertures au public dans des espaces réservés dans la limite des places disponibles.

+ frais d'inscriptions pour tous les PASS de 78.10€ pour résident et 97.60€ pour extérieur.

4- VALIDATION DU DOCUMENT

☐ En cochant cette case, l'abonné accepte de recevoir des sollicitations commerciales du groupe EQUALIA et de ses partenaires. Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente.

Fait à

Date :

Signature

¹ Tarifs susceptibles d'être modifiés à tout moment (cf. conditions générales de vente) ²
Seules les personnes âgées de plus de 18 ans peuvent souscrire à cet abonnement.

1- OBJET DU CONTRAT

Après avoir pris connaissance des prestations proposées, des horaires d'ouvertures de l'établissement, des conditions générales de vente ainsi que des règlements intérieurs applicables aux différents espaces, l'abonné déclare souscrire un contrat d'abonnement nominatif et incessible avec la piscine La vague lui permettant d'utiliser et de bénéficier des prestations proposées par l'équipement selon la formule choisie et selon un prix indiqué au ~~tarif~~

2- CONDITIONS D'ACCES

Le présent contrat est conclu après que l'Abonné ait reçu les renseignements relatifs aux activités proposées par la piscine La vague et après qu'il ait complété et signé le dossier complet d'abonnement. Il devra en outre fournir les documents mentionnés au sein du formulaire d'abonnement et avoir réglé les droits d'adhésion et le mois en cours.

Les conditions générales de vente, la fiche d'inscription et les règlements intérieurs spécifiques aux activités choisies, constituent le seul cadre des relations juridiques entre l'Abonné et la piscine La vague.

Dans les meilleurs délais, après la souscription du contrat d'abonnement et son paiement, la piscine La vague fournit une carte ou un bracelet d'abonnement à l'Abonné. Ces cartes ou bracelets sont nominatifs, incessibles, intransmissibles et strictement personnelles. La carte ou le bracelet d'abonnement devront être présentés à l'accueil à chaque entrée de l'Abonné dans l'enceinte de l'établissement. L'Abonné, muni de sa carte ou badge est autorisé à pénétrer dans les locaux de l'établissement, à en utiliser les installations et le matériel, dans le cadre des horaires d'ouverture affichés sur le site et en fonction de la formule d'abonnement retenue. L'accès aux vestiaires se fait 15 minutes avant le cours.

En cas de perte ou de vol, l'attribution d'une nouvelle carte ou bracelet se fera contre paiement d'un montant de 4€ pour une carte et 6€ pour un bracelet.

Une fermeture technique occasionnant la fermeture de bassins aura lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions ou en cas de problèmes techniques. Les abonnés seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage. En cas de fermeture technique non prévue cela ne donne pas droit ni à un remboursement ni à un report.

3- DUREE ET PRIX

L'abonnement est conclu pour une durée d'un mois renouvelable tous les mois par tacite reconduction sans engagement. L'abonnement prend effet à compter de l'inscription et du paiement des droits d'entrée et du mois en cours.

Le paiement de l'abonnement se fait selon le tarif en vigueur affiché à l'accueil de l'équipement au jour de la souscription.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés moyennant un préavis de 60 jours. Toute interruption du règlement du prix de l'abonnement non justifiée par l'un des motifs évoqués au présent contrat autorisera le Centre aquatique à entamer toute procédure de recouvrement. En cas de rejet de prélèvement, l'abonné sera redevable envers la piscine La vague des frais bancaires inhérents à ce rejet.

4- TRANSFORMATION DE L'ABONNEMENT

Pour toute transformation de votre abonnement PASS, merci de bien vouloir nous contacter par mail à cette adresse : accueil-lavague@equalia.fr

5- MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement de l'abonnement se fera par prélèvements d'avance le 10 de chaque mois. En cas de fermeture technique non prévue cela ne donne pas droit ni à un remboursement ni à un report.

6- SUSPENSION

L'abonnement pourra être suspendu à la demande de l'Abonné seulement dans deux cas possibles :

- En cas de déménagement à plus de 30km du centre aquatique La Vague
- En cas de présentation d'un certificat médical interdisant la pratique aquatique. L'Abonné devra solliciter la suspension du contrat par courrier recommandé avec AR, dans les 30 jours qui suivent la survenance de l'une des deux causes précitées, et devra présenter à la piscine La vague tout justificatif permettant d'établir le caractère réel et sérieux de sa demande, ainsi que sa bonne foi. Il devra en outre restituer provisoirement sa carte ou son bracelet d'abonnement. L'abonnement et son paiement seront suspendus à cette date, et ce pendant le délai indiqué.

7- RESILIATION ET RETRACTATION

7.1- Résiliation à l'initiative de la piscine La vague

L'abonnement pourra être résilié de plein droit par la piscine La vague après l'envoi d'un courrier recommandé avec AR en cas de non-paiement total ou partiel de l'une quelconque des échéances contractuelles.

L'abonnement pourra être résilié de plein droit par la piscine La vague immédiatement après constat par deux membres du personnel de la piscine La vague ou par un membre du personnel de la piscine La vague et deux abonnés pour les motifs suivants :

- En cas de non-respect du règlement intérieur de l'établissement ;
- En cas d'attitude agressive, violente ou contraire aux bonnes mœurs ;
- En cas de prêt à toute autre personne de sa carte ou bracelet.

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier recommandé avec AR. Toute résiliation à l'initiative de la piscine La vague entraînera l'interdiction d'accès à l'abonné. L'abonné devra alors restituer sa carte ou son bracelet d'abonnement.

L'abonnement pourra également être résilié de plein droit par la piscine La vague :

- Lorsque la suspension ou les suspensions cumulées de l'abonnement demandées par l'abonné en vertu de l'article 6 des présentes sont supérieures à 6 mois ;
- En cas de fermeture de l'équipement pour cause de travaux de plus de 30 jours rendant impossible la poursuite du contrat d'abonnement ;
- En cas de force majeure.

Dans ces deux derniers cas, l'abonné se verra rembourser son abonnement au prorata temporis.

La piscine La vague et l'abonné pourront également résilier le contrat moyennant un préavis de 30 jours fin de mois envoyé par lettre recommandée avec AR.

L'Abonné devra, en cas de résiliation, restituer sa carte ou bracelet d'abonnement.

8- RECOMMANDATIONS SANTE – REGLES DE SECURITE

La piscine La vague attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le sauna, le hammam. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment ~~pathologies~~ cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

La piscine La vague et se réservent le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses Abonnés et les conditions d'hygiène.

9- ASSURANCES

La piscine La vague est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

10- MODALITES DE RESERVATION

Les réservations aux cours d'aquagym ou aqua bike se font uniquement en ligne sur notre site internet www.lavague-cps.com. La réservation est ouverte une semaine et 2 heures avant le début du cours et la désinscription peut se faire jusqu'à 2 heures avant le début du cours. Tout adhérent ayant manqué 3 cours sans prévenir par mail (accueil-lavague@equalia.fr) ou téléphone au 0176912000, verra ses droits de réservation suspendus pendant une semaine.

11- LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société Sarl PRIAM - EQUALIA Elles sont indispensables pour la conclusion et la gestion de votre abonnement. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 5 ans à compter de la fin de votre contrat d'abonnement. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent.

12- RECLAMATION ET CONTENTIEUX

Toute réclamation sera adressée à la direction au centre aquatique par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de difficultés ou contestations concernant l'interprétation ou l'exécution des différents documents contractuels,

Les parties s'efforceront de trouver une issue amiable. À défaut elles soumettront leur différend au Tribunal de commerce territorialement compétent